

A.N.V.V.E.N.



Bohars le 16 août 2011

Monsieur le Ministre de la Défense
et des Anciens Combattants
14, rue Saint Dominique
75700 Paris SP 07

Objet : commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires.
Référence : votre courrier 010460 DEF/CAB du 5 août 2011.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre courrier de référence, j'ai l'honneur de vous faire savoir que pour le compte de l'ANVVEN, j'accepte votre proposition de participer aux travaux de la commission consultative de suivi prévue à l'article 7 de la loi 2010-2 du 5 janvier 2010.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pierre Marhic
Président de l'ANVVEN

Copie : ANVVEN